

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SÉANCE ORDINAIRE DU 29 MARS 2017

Nombre de Conseillers :	L'an deux mille dix-sept, le VINGT NEUF MARS, à vingt heures et trente minutes,
en exercice..... 61	Le Conseil de la Communauté d'Agglomération PLAINE VALLEE, légalement convoqué par courrier du 23 Mars 2017 et par affichage du 23 Mars 2017, s'est réuni à la Mairie de Soisy-sous-Montmorency, 2, avenue du Général de Gaulle, dans la salle des mariages, sous la présidence de M. Luc STREHAIANO , Président et Maire de Soisy-sous-Montmorency.
présents..... 46	
procurations..... 13	
absents 2	

Etaient présents :

- **Andilly :** Daniel FARGEOT,
- **Attainville :** Odette LOZAIC,
- **Bouffémont :** Michel LACOUX,
- **Deuil-la Barre :** Michel BAUX, Dominique PETITPAS, Gérard DELATTRE, Virginie FOURMOND, Bertrand DUFOYER,
- **Domont :** Michelle HINGANT, Jean-François AYROLE, Fabrice FLEURAT,
- **Enghien-Les-Bains :** Philippe SUEUR, Marie-Christine FAUVEAU-MARTINET, Xavier CARON,
- **Ezanville :** Alain BOURGEOIS, Agnès RAFAITIN-MARIN, Pierre GREGOIRE,
- **Groslay :** Joël BOUTIER, Christine MORISSON,
- **Margency :** Christian RENAULT,
- **Moisselles :** Véronique RIBOUT,
- **Montlignon :** Alain GOUJON,
- **Montmagny :** Patrick FLOQUET, Fabienne PINEL, François ROSE, Luc-Eric KRIEF,
- **Montmorency :** Michèle BERTHY, Muriel HOYAUX, Christian ISARD, Marie MOREELS, François DETTON,
- **Piscop :** Christian LAGIER,
- **Saint-Brice-sous-Forêt :** Alain LORAND, William DEGRYSE, Patrick BALDASSARI, Didier ARNAL,
- **Saint-Gratien :** Jacqueline EUSTACHE-BRINIO, Karine BERTHIER, Julien BACHARD, Natacha VIVIEN,
- **Saint-Prix :** Gérard BOURSE,
- **Soisy-sous-Montmorency :** Luc STREHAIANO, Christiane LARDAUD, Claude BARNIER, François ABOUT, Laura BEROT,

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Absents excusés ayant donné Procuration :

Claude ROBERT à Michel LACOUX, Muriel SCOLAN à Dominique PETITPAS, Jérôme CHARTIER à Jean-François AYROLE, Paul-Edouard BOUQUIN à Fabrice FLEURAT, François HANET à Marie-Christine FAUVEAU-MARTINET, Thierry OLIVIER à Marie MOREELS, Jean-Pierre DAUX à Christian ISARD, Virginie HENNEUSE à Alain LORAND, Didier LOGEROT à Karine BERTHIER, Jean-Claude LEVILAIN à Natacha VIVIEN, Anne BERNARDIN à Julien BACHARD, Jean-Pierre ENJALBERT à Gérard BOURSE, Bania KRAWCZYK à Claude BARNIER,

Absents : Fabrice RIZZOLI, Marc POIRAT,

Le Président ayant ouvert la séance et fait appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil.

Monsieur Xavier CARON est désigné pour remplir cette fonction.

**HABITAT – URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT INTERCOMMUNAL**

OBJET : SUBVENTIONNEMENT DE L'OPERATION DE 5 LOGEMENTS SOCIAUX PAR CONVENTIONNEMENT ANAH, 9 RUE LOUIS DELAMARRE REALISEE PAR LA COMMUNE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY (DOSSIER H17-002)

EXPOSE DES MOTIFS

Par délibération en date du 28 juin 2016, le Conseil de Communauté a mis en place un soutien à la production de logements sociaux venant s'ajouter à l'inventaire SRU sur l'ensemble des communes membres de Plaine Vallée.

Une convention type a été approuvée engageant contractuellement le bénéficiaire à respecter les critères de subvention et la communauté d'agglomération Plaine Vallée à verser la subvention selon les modalités prévues.

La commune de Soisy-sous-Montmorency envisage la production par un conventionnement ANAH de 5 logements sociaux prévus à Soisy-sous-Montmorency, 9 rue Louis Delamarre. Il est prévu 5 PLS.

Les critères de subventionnement autorisent le financement à hauteur de 1 000 € par logement.

Dès lors, il est proposé aux conseillers communautaires d'approuver le soutien financier de la communauté d'agglomération à hauteur de 5 000€ et d'autoriser le Président à signer la convention

Tel est l'objet de la présente délibération

CECI EXPOSE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment les articles L302-1 et suivants,

VU l'arrêté n° A 15-592-SRCT du préfet du Val d'Oise en date du 25 novembre 2015 portant création de la Communauté d'Agglomération « PLAINE VALLEE » à compter du 1^{er} janvier 2016,

VU la délibération n°7 de la CAVAM en date du 16 décembre 2015 approuvant le PLHI sur les 9 communes de son périmètre,

VU la délibération n°19 du 18 mai 2016 engageant la procédure d'élaboration du PLHI couvrant l'ensemble du périmètre de Plaine Vallée,

VU la délibération n°12 du 28 juin 2016 instaurant un soutien à la production de logements sociaux sur l'ensemble des communes de Plaine Vallée,

CONSIDERANT la nécessité de mettre en œuvre le soutien à la production de logements sociaux pour répondre aux objectifs de la loi SRU sur l'ensemble du territoire de Plaine Vallée,

CONSIDERANT la demande de subvention présentée par la commune de Soisy-sous-Montmorency pour le projet de production de 5 logements sociaux par conventionnement ANAH prévus à Soisy-sous-Montmorency, 9 rue Louis Delamarre, répartis en 5 PLS.

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission de l'Aménagement du Territoire et de l'Habitat du 7 mars 2017,

Accusé de réception en préfecture 095-200056380-20170329-DL2017-03-29_18 -DE Date de télétransmission : 04/04/2017 Date de réception préfecture : 04/04/2017
--

H

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission des Finances et de l'Administration Générale du 21 mars 2017,

Ayant entendu l'exposé de Madame EUSTACHE-BRINIO présentant le projet de délibération,

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ARTICLE 1 : ACCORDE la participation de la communauté d'agglomération à l'opération de conventionnement ANAH par la commune de Soisy-sous-Montmorency de 5 logements sociaux prévus à Soisy-sous-Montmorency, 9 rue Louis Delamarre, répartis en 5 PLS.

ARTICLE 2 : FIXE le montant de la subvention à hauteur de 5 000 €.

ARTICLE 3 : AUTORISE le Président à signer la convention avec la commune de Soisy-sous-Montmorency, ainsi que tout acte afférent à la participation financière de la communauté d'agglomération à cette opération.

ARTICLE 4 : DIT que cette subvention concerne l'autorisation de programme n° 20170001 et que les crédits de paiement sont inscrits au compte 70/20422 du budget primitif 2017.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.



Le Président,

Acte publié ou notifié le 07/04/2017.....
 La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.
 Pour le Président et par délégation,
 Le Directeur Général des Services,

Patrice GIROT

Accusé de réception en préfecture
 095-200056380-20170329-DL2017-03-29_18
 -DE
 Date de télétransmission : 04/04/2017
 Date de réception préfecture : 04/04/2017

Acte à classer

DL2017-03-29_18

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2017-04-04T14-43-38.00 (MI205374788)

Identifiant unique de l'acte :

095-200056380-20170329-DL2017-03-29_18-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Programme Local de l'Habitat Intercommunal : Suivi et accompagnement de l'opération de 5 logements sociaux par conventionnement ANAH, 9 rue Louis Delamarre réalisée par la commune de Soisy-sous-Montmorency (dossier H17-002)

Date de décision : 29/03/2017



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.5. Politique de la ville-habitat-logementActe : 18_PLHI_Subv opération 5 lgts à Soisy_Dossier H17-002.PDF

Classer

Annuler

Préparé

Date 04/04/17 à 14:43

Par SPECQ Nadege

Transmis

Date 04/04/17 à 14:43

Par SPECQ Nadege

Accusé de réception

Date 04/04/17 à 14:51